

Université Populaire d'Avignon
**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
du 9 septembre 2014

Jean-Robert ALCARAS, Président de l'association, a convoqué une réunion du Conseil d'Administration (CA) de l'UPA le Mardi 9 septembre 2014 à 20 heures. La réunion s'est tenue dans les locaux avignonnais de l'OCCE, sur une invitation de Michèle Périn.

Habituellement, nos réunions sont ouvertes à tous les sympathisants et bénévoles actifs de l'association (et pas exclusivement aux membres du CA). Compte-tenu des discussions qui ont eu lieu dans les derniers mois sur l'opportunité d'ouvrir ou non le CA à des personnes non-élues, il convenait de discuter ce soir du mode de fonctionnement que nous devons adopter par la suite. En attendant que le CA s'entende à ce sujet, Jean-Robert n'a donc exceptionnellement diffusé la convocation qu'aux membres élus du CA, en partant du principe que chacun pouvait inviter une ou deux personnes de son choix.

Présents : Hélène ALCARAS, Jean-Robert ALCARAS, Anouk BARTOLINI, Laïla COMMINGE, Muriel DAMON, Fabienne DOURSON, André DUBREUIL, Joëlle DUBREUIL, Roland DUPONT, Monique LAMBERT, Barbara LE GALL, Gilles LE NY.

Excusés : Marianne BEAUVICHE, Michèle PÉRIN.

Ordre du jour de ce CA de rentrée :

1. Election des membres du bureau (Président, VP, Trésorier-e et adjoint-e, Secrétaire et adjoint-e)
2. Mode de fonctionnement du CA à l'avenir (périodicité, personnes invitées et admises à y participer)
3. Programme des cours de l'année et mode de fonctionnement des cours et ateliers
4. Répartition des rôles pour les tâches matérielles (micro, technique, accueil des intervenants, ...)
5. Préparation de la rentrée (texte introductif à rédiger, plaquette à préparer et à diffuser, gestion des adhésions, pot de rentrée...)
6. Préparation des projets en cours pour le 10ème anniversaire de l'UPA (les traces de l'UPA, moment(s) festif(s) à prévoir...)
7. Questions diverses

*
* *

Avant de commencer la réunion, Jean-Robert accueille l'ensemble des présents et les remercie de se mobiliser ainsi pour le projet de l'UPA. Il remercie tout particulièrement les nouveaux élus issus des votes de la précédente AG, qui ont permis de faire entrer du « sang neuf » dans le CA de l'association, ce qui est essentiel au maintien d'une certaine dynamique.

Puis, Jean-Robert demande qui serait volontaire pour assurer le rôle de secrétaire de séance, afin de rédiger un compte-rendu de notre présente réunion. Laïla annonce alors qu'elle souhaite démissionner de son poste de secrétaire-adjointe. Jean-Robert indique que c'est le point suivant de

l'ordre du jour. En l'absence de volontaire pour rédiger le compte-rendu, Jean-Robert accepte d'assurer cette fonction ce soir tout en animant la réunion. Il est alors évoqué l'idée que, pour les prochaines réunions, nous pourrions faire tourner le rôle de secrétaire de séance (qui n'est pas forcément assuré par le secrétaire membre du bureau de l'association), par exemple en suivant l'ordre alphabétique des présents ou bien encore par tirage au sort.

1. Election des membres du bureau

D'abord, il convient de déterminer le terme du mandat des 2 nouvelles élues dans le collège auditeurs (Barbara et Joëlle). En effet, l'AG de juin dernier les a désignées pour siéger au CA, mais chaque siège a un terme différent. Spontanément, Joëlle et Barbara s'entendent sur cette question : le mandat de Joëlle ira jusqu'en 2016 et celui de Barbara jusqu'en 2017.

Puis, il reste à désigner les membres du bureau parmi les élus du CA. Laïla revient alors sur sa volonté de démissionner de son poste de secrétaire-adjointe et en explique les principales motivations (nécessité de faire tourner les fonctions, volonté de faire d'autres choses, erreur faite quant à son maintien dans cette fonction l'an dernier...). Jean-Robert rappelle que chacun est libre de ses engagements, formels ou informels, officiels ou non, et que la volonté de Laïla est évidemment compréhensible et légitime. Mais il souligne aussi que la composition du bureau n'engage aucun de ses membres à une action effective ni même à des fonctions réelles spécifiques : il s'agit plutôt d'un affichage extérieur des personnes qui soutiennent le projet et s'y investissent. Une longue discussion s'engage alors sur le rôle du CA, des élus, des membres du bureau, dans laquelle on peut retenir une ligne de partage qui se dessine autour de la plus ou moins grande importance accordée aux aspects institutionnels de l'association. Certains pensent que l'UPA devrait être plus respectueuse de procédures et formalismes divers qu'ils considèrent comme des socles garantissant le respect de nos principes et valeurs ; d'autres privilégient plutôt l'esprit dans lequel tout cela est fait (amitié ou camaraderie, joie de faire des choses ensemble dans le sens des projets de l'association, bonne humeur et légèreté).

Le temps passant, il faut interrompre ce débat et décider de l'attribution des fonctions.

- Jean-Robert souhaite rester Président, afin de continuer à porter ce projet qui lui tient à cœur, et le CA y consent volontiers.
- Roland, qui a annoncé dès son élection qu'il acceptait d'assumer cette fonction pour 3 ans, propose de rester Vice-Président cette année encore et d'aller au bout de ses engagements. Il obtient le soutien unanime du CA.
- Monique accepte de continuer à assumer la fonction de trésorière, ce qui réjouit tout le monde.
- Muriel accepte toujours aussi volontiers, avec le soutien du CA, d'être membre du bureau comme trésorière-adjointe.
- Joëlle accepte d'être nommée nouvelle secrétaire et Barbara secrétaire-adjointe de l'UPA. Jean-Robert les remercie au nom de l'ensemble des membres du CA.

Le nouveau bureau est donc à présent composé. Le tableau joint en annexe à la fin de ce compte-rendu résume la composition actuelle du CA et du bureau, qui résulte des décisions ci-dessus.

2. Mode de fonctionnement du CA à l'avenir

La question du mode de fonctionnement du CA a été posée par certains d'entre nous. Il convient donc de profiter de l'installation d'un CA largement renouvelé pour discuter et prendre quelques

décisions à cet égard. Jusqu'ici, l'UPA a toujours fonctionné dans une sorte de balancement recherché et assumé entre le respect de certaines formes et règles institutionnelles prévalant dans toute association (ne serait-ce que pour que certaines choses soient visibles et compréhensibles de l'extérieur) et un joyeux amateurisme privilégiant avant tout l'avancement des projets dans la bonne humeur et la confiance réciproque au sein d'un collectif. D'où la « tradition » d'ouvrir les réunions du CA, qui a régulièrement permis à de nombreuses personnes de rejoindre en cours de route le projet et le collectif qui l'anime. Mais certains considèrent qu'à présent ce mode de fonctionnement a pu aussi induire des lourdeurs, des difficultés, comme la présence de personnes prenant beaucoup la parole mais ne prenant jamais en charge un projet de façon autonome (ce que Jean-Robert a appelé, lors d'une précédente réunion, des « yakafokon »).

Jean-Robert exprime sa volonté de rester dans cet entre-deux qui caractérise l'esprit de l'UPA, au risque de quelques incidents, mais c'est à discuter entre nous. La discussion est alors très animée. Roland dit que ce mode de fonctionnement ne lui pose aucun problème : on peut discuter et, en cas de désaccord, seuls les membres du CA votent alors. Il ajoute qu'on peut aussi, lorsque certains abusent de la prise de parole, tenter de rappeler le rôle du CA, qui n'est pas un organe de discussion sans fin, mais un endroit où des décisions sont prises sur des problèmes concrets d'organisation et de fonctionnement. Laïla se dit aussi favorable à un CA totalement ouvert. Hélène, qui ne veut pas être élue au CA pour des raisons qu'elle a souvent évoquées, souhaite aussi que le CA reste ouvert, même au risque d'accueillir des personnes qui entravent parfois le bon fonctionnement de l'association. Mais elle rappelle aussi la nécessaire solidarité des membres du CA des décisions votées par le CA. Fabienne et Laïla ne sont pas d'accord avec Hélène sur ce point. Une discussion s'engage à ce sujet.

Pour Fabienne, le problème essentiel est la manière dont la parole se distribue au sein du C.A., les plus timides d'entre-nous pouvant être inhibés lorsque sa régulation n'est pas convenablement assurée. Quelle que soit la modalité choisie (CA ouvert ou pas) la problème se pose. Néanmoins, si cette régulation se fait mal, le nombre peut aggraver le problème... notamment au détriment de la parole des élus les plus réservés

Muriel pense au contraire que l'enjeu n'est pas énorme : on peut garder le CA ouvert et réguler tous ces soucis ponctuels de manière cordiale et sympathique. Hélène insiste pour dire que ce qui compte à ses yeux, c'est la fraîcheur et le caractère amical et sympathique de nos réunions. Monique enfonce le clou dans ce sens : il faut ouvrir, cela donne de l'oxygène et la possibilité pour de nouveaux bénévoles de s'investir. Toute l'histoire de l'UPA le montre selon elle. Même si cela pose parfois des soucis divers dont on discute toujours aujourd'hui et qui reviennent régulièrement dans nos débats, c'est suffisamment rare pour qu'on considère que c'est en quelque sorte le prix à payer pour maintenir de tels espaces de discussion libre et franche.

Jean-Robert se demande si trop de formalisme et trop d'application à vouloir forcément « bien faire » (être les plus démocratiques ou les plus respectueux de certaines règles) ne pourraient pas finalement gêner à terme le projet. Ce qui compte pour lui, c'est d'abord de faire des choses ensemble entre amis, dans la bonne humeur, avant même l'exigence formelle de démocratie et de perfection. Ce projet a été un catalyseur de collectif, il devrait pouvoir le rester. Hélène insiste encore sur ce point. Muriel propose alors même d'aller plus loin : annoncer systématiquement au plus grand nombre les réunions du CA pour les ouvrir au plus grand nombre... Pourquoi pas ? Certains craignent qu'il y ait trop de monde, mais la plupart des présents pensent qu'il n'y aurait pas foule pour autant !

Monique explique comment elle a rejoint le collectif il y a 9 ans et l'esprit qu'elle y a trouvé et

qu'elle tient à maintenir : que des gens qui viennent d'ailleurs puissent y trouver une place et se sentir heureux de collaborer à la réussite du projet selon leurs possibilités et leurs envies. Il est important de tricoter ensemble avec des gens nouveaux. D'où la nécessité de maintenir ouvertes les réunions du CA.

Gilles suggère alors de prendre une position intermédiaire, en continuant, comme ce soir, à faire fonctionner une ouverture du CA par invitation ou cooptation. Pourquoi pas ? Ce serait peut-être un bon compromis...

Après une longue discussion où de nombreux points de vue sont exprimés, il est temps de passer à une décision, car l'heure avance. Jean-Robert propose alors de voter en deux temps (seuls les membres élus votent).

Premier vote sur le principe : qui est pour maintenir une certaine ouverture du CA, quelles qu'en soient les modalités ? L'unanimité des 8 élus présents (8) y est favorable.

Second vote sur les modalités permettant d'assurer cette ouverture du CA.

3 solutions sont retenues et soumises au vote :

- Solution de compromis (chaque élu peut inviter une ou deux personnes) : 3 votes favorables sur 8 élus présents.
- Solution radicale (ouverture totale sans invitation et annonce en amphi des réunions du CA) : 1 vote favorable sur 8 élus présents.
- Solution intermédiaire : ouverture réservée aux adhérents de l'association en annonçant à l'avance les réunions du CA et en invitant ceux qui souhaitent participer au bon fonctionnement de l'association à le faire : 4 votes favorables sur 8 élus présents.

La solution n°3 est donc retenue. Tout le monde s'accorde alors sur une périodicité de l'ordre de 2 à 3 réunions du CA par année.

3. Programme des cours de l'année et mode de fonctionnement des cours et ateliers

Jean-Robert commente le programme prévisionnel des cours de l'année à venir et en rappelle les principales caractéristiques.

- La rentrée aura lieu le mardi 7 octobre à 18h30 dans l'amphi AT03.
- Cette année, à partir du mois de janvier, l'UPA ne proposera plus qu'un seul cours de 18h30 à 20h dans l'AT03. Mais nous pourrions continuer à réaliser les cours de 20h à 21h30 à la fac des sciences durant le premier trimestre.
- Jean-Robert souligne quels sont les nouveaux intervenants (au total, moins de propositions que l'an passé, donc peu d'arbitrages à opérer) et sur quels thèmes ils vont intervenir. Il évoque aussi la possibilité d'inviter Etienne Chouard pour clore les cours le mardi 9 juin : l'ensemble des présents s'en réjouit, Jean-Robert va donc finaliser cette invitation l'appelant très bientôt.
- En parallèle, des ateliers constituants (expériences de démocratie directe initiées dans la mouvance des réflexions d'Etienne Chouard) pourraient être organisés par des bénévoles disposés à tenter cette expérience avec l'UPA cette année. L'ensemble des présents

soutiennent cette idée. Jean-Robert contactera donc les personnes concernées, qui s'engagent même à trouver des salles pour réaliser ces expériences après 20h à partir du mois de janvier.

- On précise aussi la possibilité d'utiliser ponctuellement l'amphi à partir de 17h.
- Le mardi 14/10 qui suivra la séance de rentrée, Jean-Robert s'occupera d'organiser une table-ronde introductive, en invitant 2 ou 3 intervenants à l'aider à lancer les réflexions sur le thème de l'année.
- Le mardi 2 juin (qui précèdera la séance de clôture confiée aux bons soins d'Etienne Chouard), Jean-Robert s'occupera d'organiser une table-ronde introspective qui visera à réfléchir sur les rapports entre l'UPA et la démocratie. 2 ou 3 intervenants l'aideront à réfléchir à cette importante question. Anouk et Jacques (Roux) sont volontaires pour cela. La réflexion sera donc collective et s'étalera sur l'année.

A ce sujet, Joëlle suggère qu'il serait important que des auditeurs s'expriment aussi sur cette question lors de cette avant-dernière séance de cours de l'année. Tout le monde s'accorde sur ce point mais il est nécessaire qu'un groupe d'auditeurs se constitue dès la rentrée pour échanger sur cette question, et structurer une réflexion qui sera présentée en fin d'année. Ce gros travail nécessiterait le lancement d'un nouvel « atelier de l'UPA » et la constitution d'un groupe de travail. L'appel sera lancé dès la rentrée. Joëlle et Barbara veulent bien se charger du lancement de cet atelier, mais tout le monde souhaiterait qu'il soit rapidement pris en charge de manière autonome par d'autres personnes, car Joëlle et Barbara sont déjà très engagées sur d'autres projets demandant du temps et de l'énergie. Ce groupe sera donc mis en rapport avec le groupe animé par Jean-Robert dans le but de la préparation de cette table-ronde finale.

4. Répartition des rôles pour les tâches matérielles (micro, technique, accueil des intervenants, ...)

Jean-Robert va contacter Antoine Poincheval qui a proposé, lors de l'AG, de prendre en main les questions matérielles. Antoine sera mis au courant de tout ce qu'il doit savoir pour ce faire, mais il sera fortement encouragé à ne pas assumer seul cette fonction. C'est toujours mieux et plus facile en groupe ! Le micro doit à nouveau être installé dans l'AT03 : ce sera l'occasion de cette rencontre.

Laïla s'arrangera avec Monique pour gérer les adhésions lors de la séance de rentrée du 7/10. Jean-Robert lui remettra ce jour-là les bulletins d'adhésion mis à jour (il se charge de faire les photocopies un peu avant).

On avait émis l'idée qu'un groupe se constitue pour que l'accueil et la présentation des intervenants ne soit pas assurée par un seul. Des bonnes volontés s'expriment pour cela (Roland, Laïla, ...) mais faute de temps, nous décidons... d'en décider ultérieurement au coup par coup.

5. Préparation de la rentrée (texte introductif à rédiger, plaquette à préparer et à diffuser, gestion des adhésions, pot de rentrée...)

- Pour la plaquette : Jean-Robert rédigera le petit texte de présentation, réalisera la plaquette et en assurera la reprographie. Cette plaquette sera distribuée par nous tous aux auditeurs le soir de la rentrée.
- Pour les adhésions, voir le point précédent. Roland pourra donner un coup de main, si besoin, à Laïla.
- Organisation du premier cours de présentation. Après discussion, il semble plus simple cette

année de laisser Jean-Robert présenter lui-même notre programme et ses principales caractéristiques et de ne pas inviter les intervenants à présenter le cours qu'ils réaliseront ultérieurement (ils seront prévenus auparavant de ce changement). Prévoir de céder la parole à :

- Joëlle et Barbara qui présenteront tous leurs projets en cours (e-bulletin, laisser des traces) et lanceront des projets de nouveaux ateliers (réflexion sur la manière de choisir démocratiquement le thème de l'année suivante ; préparation d'une intervention d'auditeurs sur les rapports entre UPA et démocratie).
 - Anouk pour présenter l'atelier « regards croisés » et inviter de nouveaux auditeurs à y participer ou à lancer d'autres groupes de lecture.
 - Demander à Pierre de faire la même chose pour l'atelier d'écriture.
 - Présentation des ateliers constituants par une des bénévoles.
 - Présentation de la BU et des partenariats avec l'UPA (voir point n°7).
- Pot de rentrée : le groupe de Roland, Joëlle et André s'occupent de faire les achats et d'organiser sur place, en rapport avec Bernard Cappeau (pour les boissons). Budget Maximum : 100 euros. Ils présenteront la facture à Monique pour remboursement de ces frais.
 - Jean-Robert prévient le gardien de la fac des sciences pour qu'ils puissent rentrer leur voiture afin de décharger facilement le matériel à installer.

6. Préparation des projets en cours pour le 10ème anniversaire de l'UPA (les traces de l'UPA, moment(s) festif(s) à prévoir...)

- Projet avec le TRAC ? Attente de nouvelles de Suzanne qui a dû en parler à la direction de cette structure amie de l'UPA depuis longtemps. Nous verrons bien en temps voulu ce que nous pouvons faire.
- Proposition par Joëlle d'organiser un grand pique nique en fin d'année à la petite forêt de Cèdres à Cabrières, mais il faudrait alors réserver le lieu pour l'association, ce qui coûterait 140 euros... souci... surtout en cas de mauvais temps. Rien n'est donc décidé sur ce point.
- D'autres voudraient que pour le 10ème anniversaire de l'UPA, nous puissions à nouveau organiser un grand moment festif au Delirium, de préférence en hiver. Reste à savoir si ce projet serait alternatif avec celui du pique-nique ou si les deux projets seraient maintenus en même temps. Nous déciderons de tout cela ultérieurement mais Jean-Robert va contacter Laurent pour savoir au moins si le projet du Delirium est envisageable.
- Le projet proposé par Antoine de confectionner des T-shirts marquant le souvenir de cet anniversaire, et permettant de financer ce (ou ces) moment(s) festif(s) ne recueille pas l'unanimité des présents. Aucune décision n'est donc prise.

Tous ces projets restent donc non-finalisés. Nous nous concerterons en cours de premier trimestre et prendrons des décisions lors d'un prochain CA.

7. Questions diverses

Malgré l'heure qui avance, deux questions doivent encore être discutées.

Tout d'abord, la BU nous propose cette année un nouveau partenariat très intéressant. La directrice souhaiterait nous associer à un nouveau cycle cinématographique qu'elle lance... sur la thématique de la Démocratie ! Ces films seraient projetés dans le cadre d'une option (UEO) Ciné-club à l'Université — cette option attire un grand nombre d'étudiants et la BU souhaiterait profiter du thème pour croiser les publics des étudiants et des auditeurs de l'UPA. La BU réaliserait également une bibliographie sur cette thématique. Cela se déroulerait à la vidéothèque de la BU en fin d'après-midi, ce serait gratuit, 5 ou 6 films seraient projetés sur l'année et les projections n'auraient pas lieu le mardi mais le mercredi ou le jeudi. Accord général et enthousiaste de l'ensemble des présents sur ce projet, qui correspond parfaitement à nos principes et nos valeurs, et qui sera donc présenté lors de la rentrée aux auditeurs.

La deuxième question concerne la diffusion du compte-rendu du séminaire champêtre que nous avons tenu le 9 mai dernier pour discuter librement de nos principes et de nos valeurs, revenir sur le bilan de l'UPA au bout de 9 ans, évoquer nos réussites et nos échecs, ou encore envisager l'avenir. La question se pose de savoir si on diffuse et à qui on diffuse le compte-rendu réalisé par Marianne (qui a fait comme toujours un travail de synthèse magnifique et qu'il serait sûrement dommage de ne pas diffuser un tant soit peu). En effet, cette réunion n'avait rien d'officiel et il n'était même pas prévu au départ qu'on en fasse un compte-rendu écrit. Après discussion, il est décidé de diffuser le compte-rendu de ce séminaire (réalisé par Marianne, complété et repris par Jean-Robert) aux personnes qui y ont participé (dont la plupart sont présents ce soir). Ce compte-rendu ne mentionnera pas le vote indicatif qui a eu lieu en fin de journée, dans la mesure où celui-ci n'était pas prévu, où cela s'est passé dans la précipitation et le désordre, et où personne ne conserve le même souvenir sur les questions posées et les résultats des votes... Au fond, ce qui comptait, c'était d'avoir eu cet échange et non pas d'effectuer un sondage.

L'ensemble des questions à traiter ayant été soulevées, la réunion se termine à 23h35.

Le Président,
Le secrétaire de séance,

Jean-Robert ALCARAS

Liste des membres du CA et du Bureau de l'UPA au 9 septembre 2014

Collège	Membres du CA	<i>Fin du mandat</i>	Fonctions dans le bureau
Membres institutionnels	Cinémas Utopia	2015	
	TRAC	2016	
	Delirium Tzigane	2017	
Auditeurs	Roland Dupont	2015	Vice-Président
	Joëlle Dubreuil	2016	Secrétaire
	Barbara Le Gall	2017	Secrétaire Adjointe
Intervenants	Muriel Damon	2015	Trésorière adjointe
	Laïla Commin-Allié	2016	
	Anouk Bartolini	2017	
Membres fondateurs et honoraires	Marianne Beauviche	2015	
	Jean-Robert Alcaras	2016	Président
	Monique Lambert	2017	Trésorière